



académie

bulletin académique



n° 359



du 3 juillet 2006

SOMMAIRE

CHANCELLERIE DES UNIVERSITES	
➤ Commissions paritaires nationales et académiques du 8 novembre 2006 pour les Agents des services techniques de recherche et formation (AGARF) et les Agents d'administration de recherche et formation (ADTRF)	1
DIVISION DES PERSONNELS ATOSS	
➤ Vacance d'un poste d'infirmier(e) adjoint à l'Infirmière Conseillère Technique auprès du Recteur	4
➤ Tableaux d'avancement et liste d'aptitude - Année 2006 pour les secrétaires d'administration scolaire et universitaire, adjoints et agents administratifs et infirmier(e)s	8

CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS

CHANC/06-359-33 du 3/07/06

COMMISSIONS PARITAIRES NATIONALES ET ACADEMIQUES DU 8 NOVEMBRE 2006 POUR LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET FORMATION (AGARF) ET LES AGENTS D'ADMINISTRATION DE RECHERCHE ET FORMATION (ADTRF)

Destinataires : MM. les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services départementaux de l'Education Nationale de l'Académie d'Aix-Marseille
Mmes et MM. les Chefs de division et de service du Rectorat d'Aix-Marseille
MM. les Présidents d'université et Directeurs d'établissement d'enseignement supérieur

Affaire suivie par : Mme MAUPRE - Tel : 04 42 91 75 31, M. NOUET - Tel : 04 42 91 71 44.
Fax : 04 42 91 71 41

Arrêté rectoral relatif au déroulement des opérations

**Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités**

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la Fonction publique de l'Etat modifiée par la loi n° 96-1093 du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la Fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires modifié par les décrets n° 97-40 du 20 janvier 1997 et n° 98-1092 du 4 décembre 1998 ;
- VU** la circulaire du 23 avril 1999 relative à l'application du décret du 28 mai 1982
- VU** l'arrêté du 23 août 1984 modifié ;
- VU** la note de service n° 87-195 du 7 juillet 1987 relative aux modalités d'organisation des élections des représentants des personnels aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires ;
- VU** l'arrêté du 29 novembre 2001, modifiant l'arrêté du 18 juin 1986 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des ingénieurs et personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;
- VU** le décret 2005 -1228 du 29 septembre 2005
- VU** la circulaire ministérielle 2006-046 du 23 mars 2006 parue au BOEN n° 14 du 06 avril 2006.

A R R E T E

Article 1er :

Le premier tour des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires **nationales** compétentes à l'égard des :

- agents des services techniques de recherche et formation (ASTRF) et agents d'administration de recherche et formation (AGARF).

est fixé au 8 novembre 2006 et se déroulera dans les sections de vote de 9h00 à 17h00.

Dans le cas où le nombre de votants au premier tour serait inférieur à la moitié du nombre des électeurs, la date du second tour des élections est fixée au 10 janvier 2007.

Le premier tour des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions paritaires **académiques** compétentes à l'égard des Agents des services techniques de recherche et formation (ASTRF) est fixé au 8 novembre 2006 et se déroulera dans les sections de vote de 9h00 à 17h00.

Dans le cas où le nombre de votants au premier tour serait inférieur à la moitié du nombre des électeurs, la date du second tour des élections est fixée au 10 janvier 2007.

Article 2 :

Pour les élections à la commission administrative paritaire académique des ASTRF, la date du dépôt au rectorat (chancellerie des universités) d'un exemplaire des listes de candidats, des maquettes des bulletins de vote, des professions de foi est fixé au lundi 18 septembre 2006 .

Dans le cas où le nombre de votants au premier tour serait inférieur à la moitié du nombre des électeurs inscrits, la date de dépôt au rectorat (chancellerie des universités) d'un exemplaire des listes de candidats, des maquettes des bulletins de vote, des professions de foi pour le 2^e tour des élections est fixé au 23 novembre 2006.

Article 3 :

La date d'ouverture des plis contenant les professions de foi est fixée au 22 septembre 2006 pour le premier tour de scrutin, au 29 novembre 2006 pour le 2^e tour de scrutin s'il y a lieu.

Article 4 :

Le matériel de vote sera transmis aux établissements par le rectorat (chancellerie) entre le 4 et le 9 octobre 2006 pour le premier tour de scrutin , entre le 8 et le 13 décembre 2006 pour le 2^e tour de scrutin s'il y a lieu

Article 5 :

La date limite d'affichage de la liste des organisations syndicales admises à participer au scrutin est fixée au 18 septembre 2006 au soir.

Article 6 :

La date d'affichage des listes de candidats est fixée au 29 septembre 2006 pour le premier tour de scrutin, au 4 décembre 2006 pour le 2^e tour de scrutin s'il y a lieu.

Article 7 :

La date d'affichage des listes électorales d'électeurs est fixée au 18 octobre 2006 (et au plus tard le 24 octobre 2006) pour le 1^{er} tour de scrutin et au 21 décembre 2006 pour le 2^e tour de scrutin s'il y a lieu.

Article 8 :

La constatation du quorum pour le 1^{er} tour de scrutin est fixée au 9 novembre 2006 par l'administration centrale pour les commissions administratives nationales, par le bureau de vote du rectorat pour les commissions académiques à la même date à 14h.

Article 9 :

Le dépouillement des votes aux élections aux commissions paritaires nationales et académiques, si le quorum a été constaté, est fixé au 10 novembre 2006 pour le 1^{er} tour de scrutin. Les résultats seront proclamés le 16 novembre 2006.

Pour le 2^e tour, s'il y a lieu, le dépouillement des votes aura lieu le 12 janvier 2007 avec proclamation des résultats le 18 janvier 2007.

Article 10 :

Il est créé un bureau de vote central au rectorat et des sections de vote au siège de l'université de Provence, de la Méditerranée, de l'université Paul Cézanne, de l'université d'Avignon et de l'EGIM. Les personnels affectés dans d'autres établissements voteront au bureau de vote central du rectorat.

Article 11 :

Le Secrétaire Général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 23 juin 2006

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA/06-359-439 du 3/07/06

VACANCE D'UN POSTE D'INFIRMIER(E) ADJOINT A L'INFIRMIERE CONSEILLERE TECHNIQUE AUPRES DU RECTEUR

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Infirmier(e)s (s/c de Mmes et MM les Chefs
d'établissement)

Affaire suivie par : Mme CORDERO - Tel : 04 42 91 72 32, Fax : 04 42 91 70 06

Le poste d'infirmier(e) adjoint à l'infirmière conseillère technique auprès du Recteur est vacant.

Les infirmier(e)s intéressé(e)s par ces fonctions doivent faire acte de candidature **avant le 10 juillet 2006** en adressant à mes services sous le présent timbre une lettre de motivation, la copie des trois dernières fiches de notation, une fiche de candidature dont vous trouverez le modèle en **annexe 1**.

Les personnes intéressé(e)s peuvent prendre contact avec l'infirmière conseillère technique auprès du Recteur afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

Le profil du poste est décrit en **annexe 2**.

Signataire : Christiane BONNEFOY, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille.

**FICHE DE CANDATURE
POUR LE POSTE D'INFIRMIER(E) ADJOINT A L'INFIRMIERE CONSEILLERE TECHNIQUE du RECTEUR**

à remplir par le candidat et à retourner au Rectorat d'Aix-Marseille – DIPA (personnels infirmiers) avant le
10 juillet 2006

Je soussigné(e)

NOM : PRENOM :

NUMEN : Né(e) le.....

Adresse :

Grade..... Echelon.....

Date de titularisation dans le corps actuel :

en fonction au :

depuis le :

Diplômes :

.....

.....

déclare être candidat(e) au poste D'INFIRMIER(E) AJDOINT à l'infirmière CONSEILLERE TECHNIQUE du Recteur.

Fait à, le.....

Signature du Candidat

APTITUDE DE L'AGENT AUX FONCTIONS SOLLICITES

Avis du chef d'établissement ou de service

A, le.....

(signature)

L'intéressé(e),

Vu et pris connaissance.

A....., le.....

(signature)

RECTORAT D'AIX-MARSEILLE
DIPA
Personnels infirmiers

**PROFIL DE POSTE
POUR LE POSTE D'INFIRMIER(E) ADJOINT A L'INFIRMIERE CONSEILLERE TECHNIQUE
AUPRES DU RECTEUR**

L'emploi d'infirmier(e) adjoint à l'infirmière conseillère technique auprès du Recteur est vacant.

Caractéristiques principales de l'emploi :

- Marquer un intérêt pour les fonctions d'animation , de coordination et d'évaluation
- Avoir acquis une expérience de travail à l'Education nationale
- Posséder des qualités de discrétion
- Avoir un excellent niveau de compétence dans le domaine informatique et dans le domaine du secourisme.

Qualités requises :

- Avoir le sens des relations humaines
- Capacité à travailler en équipe
- Avoir des connaissances du système éducatif

L'intéressé(e) devra en outre posséder toutes les aptitudes requises pour assurer une bonne communication, c'est à dire jouer le rôle de relais auprès de ses collègues.

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA/06-359-440 du 3/07/06

TABLEAUX D'AVANCEMENT ET LISTE D'APTITUDE - ANNEE 2006 POUR LES SECRETAIRES D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, ADJOINTS ET AGENTS ADMINISTRATIFS ET INFIRMIER(E)S

Destinataires : Tous les Etablissements Publics

Affaire suivie par : Mme SAUVAGET - Tel : 04 42 91 72 28, Fax : 04 42 91 70 06

1 - AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE

Après avis de la Commission Administrative Paritaire Académique des Adjointes administratifs lors de sa séance du 9 juin 2006, les adjointes administratifs classe normale inscrits sur **le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe** au titre de l'année 2006, sont les suivants :

AU 01.09.2006

1/ CARDIN Chantal	université de Provence
2/ LEANDRI Josette	collège J. Malrieu – Marseille
3/ DESCHAMPS Gérard	université Paul Cézanne
4/ RAMBAUD Monique	lycée H. Daumier – Marseille
5/ MECA Lucette	DRJS
6/ VERNET M. Thérèse	CIO Aubagne
7/ NAIM Paulette	université de la Méditerranée
8/ GIOVANNI Jeanne	lycée A. Rimbaud – Istres
9/ DUGAS Claude	université Paul Cézanne
10/ GIUSIANO Josette	IA13
11/ ANGLARET Marie-Josée	collège Longchamp – Marseille
12/ BUCCHIERI Patricia	IA13
13/ TRIOLET Claudine	IA13
14/ LANDINI Colette	Rectorat
15/ DI LULLO Huguette	IA13
16/ RAULET Geneviève	lycée P. de Girard – Avignon
17/ HUXLEY Edith	IA 13
18/ VERDIER Christine	lycée D. Villars – Gap
19/ DERSARKISSIAN Annie	lycée A. Briand – Gap
20/ PECORINI Denise	lycée J. Perrin - Marseille
21/ THIBON Monique	collège le Prince Ringuet
22/ CHARTIER Lucette	université de Provence
23/ BIANCHI Nicole	collège C. Hugues – Cavaillon
24/ FAURE Cécile	collège P. Girardot – Ste Tulle
25/ CAZALS Yvonne	LPO A.D. Neel – Digne
26/ BARBAROUX Monique	lycée A. Artaud – Marseille
27/ VERT Martine	université de Provence
28/ ANTON Catherine	université Paul Cézanne
29/ PLAN Geneviève	université Paul Cézanne
30/ OTTA Mireille	lycée G. Duby – Luynes
31/ PRUDHON Béatrice	université de la Méditerranée
32/ FAURE Annie	collège Vauban – Briançon
33/ KIRINCIC Laurence	lycée de la Méditerranée – La Ciotat
34/ PACHEU Mireille	IA 13
35/ BEYNET Nicole	IA 05
36/ MICHEL Corine	université Paul Cézanne
37/ DECONIHOUT Marie	université Paul Cézanne
38/ CERUTTI Marylène	collège L. Aragon – Roquevaire

39/ BATTEAU Claudie	université de la Méditerranée
40/ DIMITRI Elisabeth	IA 13
41/ BARNABE Jocelyne	université de Provence
42/ BENHAMOU M.France	IA 13
43/ ROSA Martine	rectorat
44/ KINDERSTUTH Christine	CEREQ
45/ KEUSSEYAN Martine	IA 13
46/ YESSAYAN Sandrine	DRJS
47/ PERRIN Dominique	lycée A. de Craponne – Salon de Provence
48/ VIALA Hélène	collège Caillols – Marseille

Sont promus au titre du contingent ZEP (12) :

1/ RAYMOND Catherine	IA 13
2/ DI COSTANZO Sandrine	LP Estaque – Marseille
3/ IRUJO Corinne	LP R.Caillé – Marseille
4/ ALARCON Marie-Paule	IA 13
5/ LEMOUTON Georgette	collège Versailles – Marseille
6/ PIC Isabelle	collège Pont de Vivaux – Marseille
7/ CAU Claudette	LP J. Moulin – Port de Bouc
8/ HERNANDEZ Sylvaine	collège J. Giono – Manosque
9/ BECHIRI Dalila	lycée St Exupéry – Marseille
10/ RIOU Cécile	LP F. Revoul - Valréas
11/ CITTI Pierre	collège Vieux Port – Marseille
12/ FEBVET Gisèle	LP les Alpilles - Miramas

2 - AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère CLASSE

Après avis de la Commission Administrative Paritaire Académique des Adjointes administratifs lors de sa séance du 9 juin 2006, les adjointes administratifs 2^{ème} classe inscrits sur **le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif 1ère classe** au titre de l'année 2006, sont les suivants :

AU 01.09.2006

1/ DOUSSON Maryvonne	Rectorat
2/ PONT Dominique	université de Provence
3/ CAEDDU Florence	IA 13
4/ VIENNEY Regine	LPO P. Arène - Sisteron
5/ ZIMMERMANN Chantal	LP C. Privat - Arles
6/ RUTA Marie-Hélène	LP Alpes et Durance - Embrun
7/ TOVANI WEINSBERG Dominique	CIO - Istres
8/ GEMOT Josiane	collège Monticelli Marseille
9/ FABRIQUE Yvette	LPO H. Fabre - Carpentras
10/ FLORY Martine	collège J. Bouin – Isle/Sorgues
11/ PARES Hélène	IA 13
12/ GAUTHIER Annie-Paule	université de Provence
13/ MICO GULLI Andrée	IA 13
14/ DEMANGEOT Martine	IUT Aix-Marseille 2
15/ GUYARD Roselyne	collège Pesquier - Gardanne
16/ MOUTTE Martine	lycée Fourcade - Gardanne
17/ MAC DONALD Nicole	IA 13
18/ GUERRA Martine	college C. Reymond – Château Arnoux
19/ ZAMMIT M. Thérèse	université de la Méditerranée
20/ GARCIA Eliane	IEN Gardanne
21/ GUIGUES Josyane	collège Matagots – la Ciotat
22/ MAURICE M. Christine	collège Itard - Oraison
23/ DUPOIRIEUX Michèle	lycée A. Daudet - Tarascon
24/ NOIRIEL Martine	université de Vaucluse
25/ CORTES Jane	LPO Hotelier - Marseille
26/ MICONI Maryse	CREPS
27/ BARNIAUD Yves	IA 05
28/ AGUILAR Denise	collège J. Bouin – Isle/Sorgue

Sont promus au titre du contingent ZEP (6) :

1/ FORTUNATO Lydie	IA 13
2/ PAMPANELLI Danielle	collège V. Scotto - Marseille
3/ GARCIN Evelyne	collège E. Quinet - Marseille
4/ GERBEAU Gisèle	collège Boudon - Bollène
5/ CAMERIO Gisèle	collège Forbin - Marseille
6/ AYMARD Yvette	LP Revoul – Valréas

3 - LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Après avis de la Commission Administrative Paritaire Académique des adjoints administratifs lors de sa séance 9 juin 2006, les candidats inscrits sur **la liste d'aptitude pour l'accès au corps des adjoints administratifs** au titre de l'année 2006 sont les suivants :

1/ FANJEAUD Geneviève	université de la Méditerranée
2/ PRUVOST Annick	collège Chape – Marseille
3/ TASSINARI Brigitte	collège Jean Moulin – Salon de Provence
4/ ISNARD Mireille	CIO Marseille III B
5/ JUERS Anne-Marie	lycée A. Artaud – Marseille
6/ REITA Danielle	Rectorat
7/ LLADOS M-Claude	IA 84
8/ NOIR Geneviève	université de la Méditerranée
9/ AGORRETA M-Claude	Université Paul Cézanne
10/ OUSIEL Patricia	collège Plan de Cuques
11/ LAFOUX Magali	collège St Eutrope – Aix en Provence

est promue au titre du contingent ZEP (1) :

1/ HURTADO Christiane	lycée Victor Hugo – Marseille
-----------------------	-------------------------------

est promue au titre du contingent "établissement sensible" (1) :

1/ GRAZIANI Nicole	LP Floride – Marseille
--------------------	------------------------

4 - LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DES SECRETAIRES D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration scolaire et universitaire lors de sa séance du 14 juin 2006, les candidats inscrits sur **la liste d'aptitude 2006** sont les suivants :

AU 01.09.2006

LISTE PRINCIPALE :

1/ VIAL Annie	collège Fontreyne – Gap
2/ MICO-GULLI Andrée	IA 13
3/ TORRES Christiane	Université de Provence
4/ BONNEFONT Monique	lycée P.G. de Gennes – Digne
5/ RULLAN Vivianne	ÉREA Castel Bevens
6/ BOURDON Marylène	collège F. Mistral - Arles

LISTE COMPLEMENTAIRE :

1/ NEGRIER Sylvia	IUT Aix-Marseille II
2/ CAUCHY Simone	CIO V – Marseille
3/ MORENO Annie	CROUS – Aix-en-Provence
4/ ANDRE Nicole	lycée M. Pagnol – Marseille
5/ GALDINO Danièle	CIO – Briançon
6/ GONDRAND Monique	collège Mignet – Aix-en-Provence

7/ MATHIEU Lilianne	DDJS – Gap
8/ PONTIES Geneviève	Université de Provence
9/ GUEUKMEN Marie Madeleine	Université de Provence
10/ MIGLIORE Micheline	DRJS – Marseille

5 - AVANCEMENT AU GRADE DE SECRITAIRE D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE CLASSE SUPERIEURE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration scolaire et universitaire lors de sa séance du 14 juin 2006, les secrétaires d'administration scolaire et universitaire classe normale inscrits sur **le tableau d'avancement au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire classe supérieure** au titre de l'année 2006, sont les suivants :

AU 01.09.2006

1/ RAGEY Marie Gabrielle	CIO Mistral – Gardanne
2/ MARCHAL Denise,	IUT – Avignon
3/ PLU Geneviève	Rectorat - Aix-en-Provence
4/ MONJOIN Anne Marie	Rectorat – Aix-en-Provence
5/ ROUCHAS Andrée	Rectorat – Aix-en-Provence
6/ MARAVAL Yolande	collège Montant – Allauch
7/ DURRAFFOURT Danielle	Rectorat – Aix-en-Provence
8/ CHAMPION Jeannine	collège P. Gauthier – Cavaillon
9/ PACE Annie	collège A. Malraux – Fos sur Mer
10/ ABBE Marie Françoise	lycée R. Char – Avignon
11/ MARCENARO Janie	CIO II – Marseille
12/ BILLAT Lydie	Rectorat – Aix-en-Provence
13/ ARAGON Danielle	lycée A. Artaud – Marseille
14/ RUGGERI Marie Josée	IA 84
15/ CLARY Christiane	LP Latécoère CFA – Istres

6 - AVANCEMENT AU GRADE DE SECRETAIRE D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE CLASSE EXCEPTIONNELLE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration scolaire et universitaire lors de sa séance du 14 juin 2006, les secrétaires d'administration scolaire et universitaire classe supérieure inscrits sur **le tableau d'avancement au grade de secrétaire d'administration scolaire et universitaire classe exceptionnelle**, au titre de l'année 2006, sont les suivants :

AU 01.09.2006

1/ BONNARDEL Hélène	collège Hautes Vallées – Guillestre
2/ GARENQ Monique	CIO – Arles
3/ BOY Marie Luce	Université de Provence
4/ DUMAS Elisabeth	collège M. Mauron - Pertuis

7 - AVANCEMENT AU GRADE D'INFIRMIER(E)S CLASSE SUPERIEURE

Après avis de la Commission Administrative Paritaire Académique des Infirmier(e)s lors de sa séance du 16 juin 2006, les infirmier(e)s inscrit(e)s sur **le tableau d'avancement au grade d'infirmier(e)s classe supérieure** au titre de l'année 2006, sont les suivants :

AU 01.09.2006

1/ SENATORE Dominique	Université de la Méditerranée
2/ LALLEMENT Janine	IA 05
3/ GAUD Martine	collège Daudet - Carpentras
4/ ABELIN Monique	lycée P. de Girard – Avignon
5/ GARCIA HERAS Dominique	lycée Vauvenargues – Aix en Provence
6/ LACROIX Monique	collège Voltaire – Sorgues
7/ MAS Anne	EREA L. Aragon – les Pennes Mirabeau
8/ MICHEL Françoise	lycée Victor Hugo – Marseille
9/ BAIOTTO Nathalie	collège Lou Garlaban – Aubagne
10/ GROSLAND-GAZEL Michèle	collège Cousteau – Rognac
11/ GAUTHIER Annick	collège les Matagots – la Ciotat
12/ COUTURE Isabelle	lycée P.G. de Gennes – Digne
13/ JOYEUX Pascale	collège le Petit Prince – Gignac la Nerthe

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.